

Paris, le 5 mai 2020

Déconfinement du secteur de la formation : les centres pourront reprendre leur activité de formation en présentiel dès le 11 mai

Le Ministère du Travail a confirmé aujourd'hui que les entreprises de formation pourront bien reprendre l'accueil du public (salariés, demandeurs d'emploi, indépendants) à compter du 11 mai 2020.

« Cette confirmation était attendue par la profession. C'est une nouvelle importante pour la relance économique durable de notre pays, qui passera nécessairement par un investissement massif dans le développement des compétences ! » précise Pierre Courbebaisse, Président de la FFP.

Cette réouverture s'appuiera sur un guide sanitaire spécifique au secteur, qui a fait l'objet d'un travail collectif à l'initiative de la FFP en lien avec le Ministère du Travail.

Ce guide complètera le protocole national de déconfinement pour les entreprises, également diffusé par le Ministère du Travail.

Certaines questions et modalités opérationnelles restent cependant à trancher, notamment concernant la possibilité d'accueillir à nouveau les jeunes en alternance dès le 11 mai.

« Le secteur est préparé à accueillir de nouveau ses apprenants. La FFP accompagne ses entreprises adhérentes en ce sens depuis plusieurs semaines, notamment sur les équipements de protection, et a porté des standards sanitaires exigeants dans le guide de déconfinement de la profession. Les clients et apprenants peuvent contacter leur entreprise de formation pour trouver ensemble la formule la plus adaptée aux besoins, entre des parcours de formation à distance et en présentiel. Tout est mis en œuvre par le secteur pour le maintien du développement des compétences en toute sécurité. », Pierre Courbebaisse, Président de la FFP.

Contact Presse : Naïs LAURANDEL - 01 44 30 48 93 - nlaurandel@ffp.org

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente près de 900 entreprises de formation et du développement des compétences et leurs 2300 établissements. Depuis vingt-huit ans au service de la représentation et de la promotion du développement des compétences, la FFP place, au cœur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaire cumulé de près de 2,7 milliards d'euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.